



**Fédération Nationale de l'Enseignement , de la Culture  
et de la Formation Professionnelle FORCE OUVRIERE**

**- Coordination des sections fédérales de l'Académie de Montpellier -**

**UD FO – Maison des syndicats  
474 allée Henri II de Montmorency 34000 Montpellier  
Tel : 06 87 84 96 02  
Mail : fnecfp-fo.acamontp@orange.fr**

Monsieur le Directeur Académique,

Ce CSASD se tient dans le cadre des 3 256 suppressions de postes d'enseignants actées dans le budget 2026, budget 2026 qui s'attaque frontalement à l'École publique, à l'hôpital public, à la justice, pendant qu'il fait la part belle aux dépenses militaires qui viennent de se voir octroyer 36 milliards supplémentaires avec la loi de programmation militaire. La FNEC FP FO en demande le retrait, ainsi que l'arrêt de tous les dispositifs de propagande belliciste visant à embrigader et enrôler les jeunes. Avec sa confédération, elle exige le cessez-le-feu partout dans le monde, en particulier en Ukraine, en Iran, au Liban ainsi que l'arrêt des massacres en Palestine.

Lors du CSA du 7 avril, vous avez décidé de supprimer pas moins de 83 classes dans notre département contre seulement 42 ouvertures, et de prendre 19 postes pour les PAS, nouvel outil de destruction des droits des élèves et des personnels.

Les mesures d'ajustement proposées aujourd'hui ne font que confirmer cette saignée inédite avec 9 nouvelles mesures négatives (dont 1 annulation de création) pour seulement 8 nouvelles mesures positives (dont 3 annulations de suppressions). Certes 6 postes sont ouverts dans des écoles dites « orphelines » dans le cadre des situations qualifiées d' « aberrantes » par le ministère, mais il ne s'agit que de rustines sur l'immense faille des inégalités et alors que la révision de la carte de l'éducation prioritaire est sans cesse reportée. Par exemple, comment comprendre que cette spécificité soit admise pour l'école élémentaire F Bazille, et ne le soit pas pour la maternelle Dr Roux, qui scolarise exactement le même public, et subi une fermeture ainsi qu'une diminution lourde de la décharge de direction?

La FNEC FP FO se félicite de quelques reculs, notamment concernant les écoles Renaissance et Michelet à Sète dont les parents et les personnels se sont mobilisés, y compris par la grève. Nous sommes à leur côté pour bloquer cette casse de l'École publique, sauver les classes, gagner l'annulation des suppressions de postes et la création des postes nécessaires.

Ces suppressions de postes ont par ailleurs été imposées par l'antidémocratique article 49-3 afin que les députés ne puissent se prononcer. Les députés ont par contre pu s'exprimer sur la question des PAS (pôles d'appui à la scolarité). Ils les ont nettement rejetés le 11 mai, dans le cadre de l'examen du projet de loi « visant à renforcer le parcours inclusif des enfants à besoins éducatifs particuliers », comme ils les avaient déjà rejetés en juillet 2025.

Et pourtant, le ministre essaie de passer en force en les imposant.

Personne ne veut des PAS : ni les enseignants, ni les AESH, ni les parents d'élèves, ni les députés. Le ministre, seul contre tous, défend un dispositif dont on a bien compris qu'il servirait à limiter les notifications MDPH, qu'il rendrait les AESH plus taillables et corvéables à merci que jamais, et qu'au lieu de prendre en charge les élèves à besoin particulier, il instituerait un insupportable « coaching » aux enseignants confrontés à des situations ingérables dans leur classe.

Si le ministre a choisi de mépriser la démocratie et la représentation nationale et de rester sourd aux revendications des personnels, vous n'êtes pas obligé vous-même, monsieur l'inspecteur d'académie, d'en faire autant. Vous avez la possibilité de ne pas mettre en place ces PAS.

Le SNUDI FO 34 vous a demandé de restituer ces postes, vous l'avez renvoyé vers le CSA académique. Un avis est en train d'y être soumis portant la même demande.

Nous vous demandons ainsi d'annoncer dès maintenant l'annulation de la création des 24 PAS et d'utiliser ces 19 postes ainsi libérés dans le 1er degré pour ouvrir des classes, annuler des fermetures, abonder la brigade de remplacement ou créer des postes dans les établissements sociaux

et médico-sociaux pour qu'au moins quelques-uns des centaines d'élèves de notre département qui devraient y être scolarisés voient leur notification MDPH respectée.

Vous avez refusé de nous répondre en avril sur le nombre d'élèves notifiés privés de places en ESMS dans notre département. Ce chiffre est pourtant connu nationalement : ils sont 30 000, 6000 de plus qu'il y a 2 ans. Pourquoi vouloir dissimuler la réalité dans l'Hérault ?

Autre chiffre que vous avez refusé de donner, celui des journées d'absences non remplacées : si la situation du remplacement est si magnifique que vous le prétendez, pourquoi cacher ces chiffres ?

Nous souhaitons que dans cette instance soit réaffirmé la catégorie ordinaire des postes dédoublés en REP et REP+, qui ne relèvent plus de postes à exigence particulières depuis 2024 et le jugement de la Cour d'appel de Marseille. En effet certaines circonscriptions sont en train de vouloir imposer à des équipes des « chartes de dédoublés ». Ces chartes contournent ce jugement en édictant des règles spécifiques d'attribution des dédoublés dans les conseils de maîtres. Il s'agit d'un « re-profilage » déguisé et illégal auquel nous nous opposons fermement. Nous vous demandons de le faire cesser.

C'est un exemple de l'opération en cours : au lieu de donner aux personnels les moyens qu'ils revendiquent, notre employeur s'emploie à les soumettre à des méthodes managériales dans le cadre de la loi Rilhac; au lieu d'investir dans l'avenir de la jeunesse, donc dans l'école et l'université, le gouvernement choisit d'investir dans la guerre et les armées. A rebours de la mission de l'école d'émancipation du citoyen, et de la liberté pédagogique des enseignants.

Nous nous opposons à ce climat de peur pour faciliter le démantèlement de l'école publique.

Il y a urgence à satisfaire les revendications, pas l'austérité budgétaire !

Urgence à annuler les suppressions de postes et à créer tous les postes nécessaires !

Urgence à améliorer les conditions de travail des personnels en particulier des AESH !

Urgence à stopper l'inclusion indifférenciée et imposée contre les droits des élèves les plus fragiles !

Nous réaffirmons : des classes, des postes, des salaires pour l'école publique ! Pour l'hôpital ! Pas pour les Rafales !